

Communiqué de presse

VENDREDI 16 JANVIER 2015



Faucon pèlerin retrouvé plombé : Quand va-t-on s'arrêter de tirer sur des espèces menacées ?

Un faucon pèlerin, magnifique oiseau qui a disparu de Bretagne dans un passé récent et sauvé seulement grâce à des mesures de protection très fortes, a été tiré à Ergué-Gabéric (29). Avec sa silhouette caractéristique, impossible, pourtant, de le confondre avec un canard ou un pigeon ! Bretagne Vivante tient à rappeler que tous les rapaces, diurnes et nocturnes, sont des espèces vulnérables totalement protégées par la loi. Tirer sur un rapace expose l'auteur des faits à des amendes et peines sévères.

Entre les fêtes et les derniers événements, l'information nous parvient seulement : un faucon pèlerin a été tiré le 29 décembre dernier et retrouvé dans un roncier au Stangala, sur la commune d'Ergué-Gabéric (29). Heureusement l'oiseau, criblé de plombs, a pu être récupéré et sauvé, d'abord transféré au centre de soins Volée de Piaf (Languidic, 56). Il est à ce jour encore soigné au Centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes de Nantes.

Un extrait du rapport vétérinaire indique : « *L'examen radiologique a mis en évidence la présence de 9 plombs de chasse de 0,2 cm environ ainsi que de multiples éclats de plombs, répartis sur l'ensemble du corps de l'animal (région du poignet droit, de la ceinture scapulaire, de l'épaule gauche, des deux genoux et des deux chevilles et d'un doigt). La fracture du radius et du tibia droit sont des fractures en éclats, très proches respectivement de l'articulation du poignet et du genou.* »

Bien que toujours vivant, avec de telles blessures, le retour de cet oiseau à la vie sauvage est grandement compromis, celle-ci nécessitant la pleine possession de ses capacités physiques.

Le faucon pèlerin est un grand rapace (70 à 85 cm chez le mâle, 95 à 105 cm chez la femelle), qui se nourrit d'oiseaux (notamment étourneaux, pigeons, corneilles, pies, mouettes, merles...) qu'il attrape en plein vol. Si ses habitats préférés sont les falaises littorales, il peut aussi nicher en milieu urbain.

Les rapaces ont longtemps été l'objet d'un véritable obscurantisme qui a conduit à les persécuter, et malgré des décennies de protection et de sauvegarde, ces comportements d'un autre âge semblent encore perdurer.

En 2015, en Bretagne, il serait peut-être temps d'arrêter de tenter d'abattre les espèces animales protégées !

Jean-Luc Toullec,
Président de Bretagne Vivante

Contacts presse

Charles Braine
Directeur
06 83 49 20 92

Élise Rousseau
Attachée de presse
06 59 46 55 80

Notre site web : www.bretagne-vivante.org

Bretagne Vivante, c'est : 50 ans au service de la nature, 5 départements, plus de 3 000 adhérents, 60 salariés, 19 sections locales, plus de 100 sites naturels, 5 réserves naturelles nationales, 2 réserves naturelles régionales, 4 revues.

Elle est membre de :

